



## JOURNÉE DE ROULAGES LOISIRS LIGUE 2024

### A lire attentivement

La journée de roulage moto de la Ligue pour l'année 2024 se déroulera sur le circuit BUGATTI, le lundi 8 Avril.

Cette journée est réservée, en priorité, aux pilotes licenciés dans un des clubs de la Ligue Motocycliste Régionale des Pays de la Loire.

Ces pilotes devront être en possession d'une licence FFM : NET ou compétition valide.

Les inscriptions, via le site engage sports : [www.ligue-moto-paysdelaloire.org/engagements/roulage-vitesse/](http://www.ligue-moto-paysdelaloire.org/engagements/roulage-vitesse/) seront ouvertes à partir du 15 Janvier 2024 et se clôtureront le 5 Avril 2024.

Le montant de l'inscription est fixé à 115€ (dont 1€ pour l'environnement) pour les **Cinq** séances. Cette inscription n'est pas remboursable sauf pour raison médicale avec présentation d'un certificat et ce jusqu'à 10 jours avant la date de la journée de roulage.

Des pilotes hors - ligue licenciés FFM ou non licenciés Pass-circuit (1) délivrés par la FFM [www.ffmoto.org](http://www.ffmoto.org) pourront participer dans la limite des places disponibles en s'inscrivant à partir du 29 Mars. Montant de l'inscription 155 € (dont 1€ pour l'environnement)

1. Le Pass circuit garantissant l'assurance individuelle accident est vivement conseillé. Il ne sera pas délivré de Pass Circuit sur place

Les mineurs âgés de 15 ans minimum peuvent participer, sous réserve de l'autorisation parentale, et sous réserve du respect des conditions suivantes :

- Sous réserve d'accord préalable de l'ACO
- Conduite d'une moto de 600 cm<sup>3</sup> maximum
- Titulaire d'une licence FFM 2024.

Lors de cette journée, il y aura **QUATRE** séries, réparties suivant les conditions notifiées ci-dessous. Pour chaque série il y aura cinq séances. La première séance sera d'une durée de 25 minutes et les quatre suivantes seront d'une durée de 20 minutes.

Pour les inscriptions, elles se feront suivant les critères suivants :

La série **Confirmés** est réservée aux pilotes dont le temps moyen est **inférieur ou égal à 1mn50 au tour**

La série **Intermédiaires 1** est réservée aux pilotes dont le temps moyen est **entre 1mn51 et 2mn au tour**

La série **Intermédiaires 2** est réservée aux pilotes dont le temps moyen est **entre 1mn51 et 2mn au tour**

La série **Débutants** est réservée aux pilotes dont le temps moyen est **supérieur à 2mn01 au tour**

Le jour du roulage, dans le cas où les horaires le permettraient, il sera possible d'acheter des séances supplémentaires dans les séries incomplètes en respectant les conditions inscrites dans le paragraphe ci-dessus.

Les cinq séances sont indissociables. De même un pilote ne pourra participer qu'à une seule série par journée. (Sauf dans le cas où il resterait des places libres dans une série, ceci dans les 4 jours précédant la date du roulage et en prévenant un des correspondant par mail avant l'inscription sous peine d'annulation de celle-ci)

#### **IMPORTANT :**

**Les pilotes ne se présentant pas le jour de la séance de roulage ne pourront prétendre au remboursement de leur inscription.**

Si pour une raison quelconque indépendante du circuit organisateur, une ou plusieurs séances devaient être annulées ou diminuées en temps, un réaménagement des séries pourra être effectué sans dédommagement du montant de l'inscription.

Les machines de moins de 250cc ne seront pas admises

**Le contrôle administratif de vérification des licences et pose des bracelets se feront à partir de 7h45. Le briefing est obligatoire pour les pilotes.**

Les stickers à apposer sur les machines seront distribués à l'issue du briefing

**Les machines non conformes au niveau du bruit, 109Db maxi en dynamique, sans tolérance, seront refusées**

**Les caméras embarquées sont formellement interdites.**

Des contrôles d'alcoolémie pourront être effectués, en cas de contrôle positif, l'exclusion totale de la journée sera prononcée

Tenue exigée : Casque, Combinaison de cuir, bottes et gants de cuir conformes aux RTS de la discipline

Une protection dorsale ou airbag sera exigé.

Vos correspondants :

Jérôme BOUL : 06 42 57 21 68 ou 06 62 07 70 24 mail : [boul.jd72@orange.fr](mailto:boul.jd72@orange.fr)

Stéphane HOUDAYER : 06 08 04 02 66 mail : [stvhoudayer@gmail.com](mailto:stvhoudayer@gmail.com)